

comme nous avons jugé l'entreprise tunisienne.

Il est probable que, devant un tel luxe de précision, M. Ferry aurait subitement cessé de demander des preuves.

HENRI ROCHFORD.

DEPECHE TELEGRAPHIQUES (Service particulier)

LA MALADIE DE MGR LE COMTE DE CHAMBORD

Prosdorf, 11 juillet.

La nuit dernière a été peu satisfaisante, par suite du mauvais état de sommeil.

Le comte de Chambord a eu quelques vomissements, comme la nuit précédente.

(Bulletin officiel)

Wiener-Neustadt, 11 juillet, 9 h. s.

Bulletin médical du 11 juillet, midi.

La légère amélioration constatée depuis quelques jours dans l'état de Monsieur le Comte de Chambord n'a fait aucun progrès depuis hier.

Signé : COMTE DE BLAQAEL.

Wiener-Neustadt, 12 juillet, minuit 30 m.

M. le Comte de Chambord a passé une bonne journée. Aucun vomissement depuis dix heures, mais l'alimentation prise ne suffit pas à composer la déperdition constante des forces. Aussi les docteurs paraissent-ils inquiets à cause de la faiblesse.

Notre ambassadeur à Vienne

Une dépêche adressée au Figaro, dit que les journaux viennois enregistrèrent avec une certaine satisfaction la nomination de M. Waddington comme ambassadeur à Vienne.

Un espion prussien

Belfort, 11 juillet.

On vient d'arrêter à Belfort un photographe allemand qui, sous prétexte de faire les portraits des soldats, s'introduisait dans les forts et les casernes pour prendre, en réalité, les photographies de nos ouvrages défensifs.

On a trouvé dans les bagages de cet espion une collection complète des fortifications de plusieurs places importantes de l'Est.

Une terrible explosion de bombe à Tripoli

Tripoli, 11 juillet.

Pendant que des soldats turcs étaient occupés à transporter des munitions de guerre, une bombe a subitement éclaté. Il y a eu 12 tués et de nombreux blessés.

Sommaire de l'Officiel du 12 juillet

Décrets : portant nomination d'un conseil de la République, commissaire du gouvernement de la République française à Baugob; — portant convocation des électeurs du canton de Nord (Loire-Inférieure) à l'effet d'élire leur représentant au Conseil général; — portant nomination au grade de sous-ingénieur de 3e classe dans le corps des génies maritimes; — portant à 5,478 p. 10 le taux de l'emprunt que la Chambre de commerce de Dunkerque a été autorisée à contracter par décret du 20 novembre 1882; — portant promotion et nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur (ministère de l'Agriculture); — Décision portant grâce, commutations ou réduction de peines à des condamnés pour crimes ou délits de droit commun.

Documents du ministère de la guerre

Décrets portant promotions dans l'infanterie, la cavalerie, l'artillerie, le train d'artillerie, le service des subsistances militaires et la gendarmerie; — portant nomination d'officier de réserve dans l'infanterie; — Décisions : portant nomination de l'état-major général de l'armée; — portant nomination d'un général de division dans le cadre de réserve; — portant nomination de l'inspecteur général des bataillons scolaires; — portant mutations dans l'infanterie, dans la cavalerie, dans le service de recrutement et dans la gendarmerie; — portant nominations dans la cavalerie de l'armée territoriale; — portant inscription d'officiers au tableau d'avancement pour le grade d'intendant militaire de 1re classe et pour celui d'officier d'administration de 2e classe.

INTERIEUR

Le congrès scientifique des Institutions de prévoyance

La séance du Congrès scientifique des Institutions de prévoyance, a été hier présidée successivement par MM. Luzzati et Léon Say.

Sept orateurs ont lu la parole; ils ont exposé l'organisation des Caisse d'épargne dans leurs pays respectifs.

La suite de la discussion aura lieu aujourd'hui.

Le Congrès des Institutions de prévoyance, réuni mercredi, en troisième séance générale, a été présidé, par M. Léon Say et M. de Bruyn-Kops, député aux Etats généraux des Pays-Bas, délégué du gouvernement hollandais. La discussion s'est élevée sur la question de l'emploi des fonds des caisses d'épargne. M. de Malaret, resumant la question, a soutenu fermement que la sûreté des dépôts était la condition fondamentale des caisses d'épargne, et qu'il convenait de maintenir en France, comme cela est en Angleterre, cette disposition qui, depuis cinquante ans, confie la garde et la gestion des dépôts d'épargne à la Caisse des dépôts et consignations, sous la surveillance directe du ministre et la garantie du Parlement des représentants de la nation tout entière, c'est-à-dire sous la garantie la plus éclairée, la plus solvable et la plus sûre.

Les grèves de condamnés à l'occasion du 14 juillet

A l'occasion de la fête nationale, et sur le rapport de garde des sceaux, ministre de la Justice et des cultes, le Président de la République a accordé des grâces, commutations ou réductions de peines à 1,570 condamnés pour crimes ou délits de droit commun, détenus à la Guyane française, à la Nouvelle-Calédonie et dans les maisons centrales, pénitenciers agricoles et autres prisons de France et d'Algérie.

Conseil municipal de Paris

Paris, 11 juillet.

Une longue discussion s'est engagée au sujet des plaques commémoratives pour la reconstruction de l'Hôtel de Ville. Il y a eu échange de paroles vives entre MM. Amouroux et Cochon.

M. Rousselle interrompant en disant que ce sont les bouparlantes qui ont incendié l'Hôtel de Ville. (Applaudissements.)

M. Cochon répliquant qu'il y a parmi les conseillers des gens qui ont pris part à la destruction de l'Hôtel de Ville. (Bruit prolongé.)

Mort d'un sénateur

Paris, 11 juillet.

M. Guistone est mort.

M. Lucet, sénateur de Constantine est mort dans la matinée à St-Cloud.

Le général Thibaudin dans le Nord

Paris, 11 juillet.

Il est inexact que le ministre de la guerre doive assister aux manœuvres de cavalerie du camp de Châlons au moment où elles auront lieu. Le ministre, accompagné du général Tricouche, directeur de l'artillerie, et du colonel Biehard, directeur de la cavalerie, voyagera seulement dans l'Est et dans le Nord.

Une légitime demande

Paris, 11 juillet.

Une déléguée de l'Association de l'industrie française a été reçue par M. le ministre des Travaux publics et lui a demandé d'user de son influence auprès des Compagnies de chemins de fer, afin qu'elles réservent, dans la limite du possible, à l'industrie nationale les

Un défi anglais

Marseille, 11 juillet.

Une dépêche du conseil de Malte annonce que l'autorité anglaise a décidé d'imposer une quarantaine de vingt-quatre jours aux provenances des ports français de la Méditerranée et une quarantaine de onze jours aux provenances de Tunisie. Les provenances des autres ports méditerranéens d'Italie, d'Espagne et de Turquie sont soumises à la quarantaine des provenances d'Egypte, qui n'est que de vingt et un jours.

Cette mesure d'autant plus extraordinaire que l'état sanitaire est satisfaisant à Marseille, est considérée comme prise en représailles des précautions ordonnées dans les ports français au sujet des provenances de Malte.

La statue de Lafayette

Paris, 11 juillet.

Le ministre de la guerre a accepté l'invitation de la municipalité du Fay. Il ira assister à l'inauguration de la statue de Lafayette.

Un grand acte de dévouement

Paris, 11 juillet.

M. Pasteur vient d'offrir au ministre du commerce d'organiser une mission pour aller étudier le choléra en Egypte; le comité consultatif d'hygiène a émis avant émis avant-hier un avis favorable à cette proposition. La mission serait composée de M. Roux et Thullier, attachés au laboratoire de M. Pasteur; Strauss, de la Faculté de médecine; Noisac, d'Alfort.

M. Pasteur a aussi écrit à lord Granville afin d'obtenir du gouvernement anglais la protection nécessaire aux travaux de la commission.

Les anarchistes

La Bastille annonce que les anarchistes Godard, Lecœur, Gauthier et Perasse ont été arrêtés hier à domicile et conduits à la Préfecture de police. Ils ont subi un interrogatoire qui a porté sur toutes les réunions tenues depuis la condamnation de Louise Michel. Ils ont été relâchés dans l'après-midi.

Notre ambassadeur à Vienne

Une dépêche adressée au Figaro, dit que les journaux viennois enregistrèrent avec une certaine satisfaction la nomination de M. Waddington comme ambassadeur à Vienne.

Un espion prussien

Belfort, 11 juillet.

On vient d'arrêter à Belfort un photographe allemand qui, sous prétexte de faire les portraits des soldats, s'introduisait dans les forts et les casernes pour prendre, en réalité, les photographies de nos ouvrages défensifs.

On a trouvé dans les bagages de cet espion une collection complète des fortifications de plusieurs places importantes de l'Est.

Une terrible explosion de bombe à Tripoli

Tripoli, 11 juillet.

Pendant que des soldats turcs étaient occupés à transporter des munitions de guerre, une bombe a subitement éclaté. Il y a eu 12 tués et de nombreux blessés.

Sommaire de l'Officiel du 12 juillet

Décrets : portant nomination d'un conseil de la République, commissaire du gouvernement de la République française à Baugob; — portant convocation des électeurs du canton de Nord (Loire-Inférieure) à l'effet d'élire leur représentant au Conseil général; — portant nomination au grade de sous-ingénieur de 3e classe dans le corps des génies maritimes; — portant à 5,478 p. 10 le taux de l'emprunt que la Chambre de commerce de Dunkerque a été autorisée à contracter par décret du 20 novembre 1882; — portant promotion et nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur (ministère de l'Agriculture); — Décision portant grâce, commutations ou réduction de peines à des condamnés pour crimes ou délits de droit commun.

Documents du ministère de la guerre

Décrets portant promotions dans l'infanterie, la cavalerie, l'artillerie, le train d'artillerie, le service des subsistances militaires et la gendarmerie; — portant nomination d'officier de réserve dans l'infanterie; — Décisions : portant nomination de l'état-major général de l'armée; — portant nomination d'un général de division dans le cadre de réserve; — portant nomination de l'inspecteur général des bataillons scolaires; — portant mutations dans l'infanterie, dans la cavalerie, dans le service de recrutement et dans la gendarmerie; — portant nominations dans la cavalerie de l'armée territoriale; — portant inscription d'officiers au tableau d'avancement pour le grade d'intendant militaire de 1re classe et pour celui d'officier d'administration de 2e classe.

Le Congrès des Institutions de prévoyance, réuni mercredi, en troisième séance générale, a été présidé, par M. Léon Say et M. de Bruyn-Kops, député aux Etats généraux des Pays-Bas, délégué du gouvernement hollandais. La discussion s'est élevée sur la question de l'emploi des fonds des caisses d'épargne. M. de Malaret, resumant la question, a soutenu fermement que la sûreté des dépôts était la condition fondamentale des caisses d'épargne, et qu'il convenait de maintenir en France, comme cela est en Angleterre, cette disposition qui, depuis cinquante ans, confie la garde et la gestion des dépôts d'épargne à la Caisse des dépôts et consignations, sous la surveillance directe du ministre et la garantie du Parlement des représentants de la nation tout entière, c'est-à-dire sous la garantie la plus éclairée, la plus solvable et la plus sûre.

Les grèves de condamnés à l'occasion du 14 juillet

A l'occasion de la fête nationale, et sur le rapport de garde des sceaux, ministre de la Justice et des cultes, le Président de la République a accordé des grâces, commutations ou réductions de peines à 1,570 condamnés pour crimes ou délits de droit commun, détenus à la Guyane française, à la Nouvelle-Calédonie et dans les maisons centrales, pénitenciers agricoles et autres prisons de France et d'Algérie.

Conseil municipal de Paris

Paris, 11 juillet.

Une longue discussion s'est engagée au sujet des plaques commémoratives pour la reconstruction de l'Hôtel de Ville. Il y a eu échange de paroles vives entre MM. Amouroux et Cochon.

M. Rousselle interrompant en disant que ce sont les bouparlantes qui ont incendié l'Hôtel de Ville. (Applaudissements.)

M. Cochon répliquant qu'il y a parmi les conseillers des gens qui ont pris part à la destruction de l'Hôtel de Ville. (Bruit prolongé.)

Mort d'un sénateur

Paris, 11 juillet.

M. Guistone est mort.

M. Lucet, sénateur de Constantine est mort dans la matinée à St-Cloud.

Le général Thibaudin dans le Nord

Paris, 11 juillet.

Il est inexact que le ministre de la guerre doive assister aux manœuvres de cavalerie du camp de Châlons au moment où elles auront lieu. Le ministre, accompagné du général Tricouche, directeur de l'artillerie, et du colonel Biehard, directeur de la cavalerie, voyagera seulement dans l'Est et dans le Nord.

Une légitime demande

Paris, 11 juillet.

Une déléguée de l'Association de l'industrie française a été reçue par M. le ministre des Travaux publics et lui a demandé d'user de son influence auprès des Compagnies de chemins de fer, afin qu'elles réservent, dans la limite du possible, à l'industrie nationale les

Un défi anglais

Marseille, 11 juillet.

Une dépêche du conseil de Malte annonce que l'autorité anglaise a décidé d'imposer une quarantaine de vingt-quatre jours aux provenances des ports français de la Méditerranée et une quarantaine de onze jours aux provenances de Tunisie. Les provenances des autres ports méditerranéens d'Italie, d'Espagne et de Turquie sont soumises à la quarantaine des provenances d'Egypte, qui n'est que de vingt et un jours.

Cette mesure d'autant plus extraordinaire que l'état sanitaire est satisfaisant à Marseille, est considérée comme prise en représailles des précautions ordonnées dans les ports français au sujet des provenances de Malte.

La statue de Lafayette

Paris, 11 juillet.

Le ministre de la guerre a accepté l'invitation de la municipalité du Fay. Il ira assister à l'inauguration de la statue de Lafayette.

Un grand acte de dévouement

Paris, 11 juillet.

M. Pasteur vient d'offrir au ministre du commerce d'organiser une mission pour aller étudier le choléra en Egypte; le comité consultatif d'hygiène a émis avant émis avant-hier un avis favorable à cette proposition. La mission serait composée de M. Roux et Thullier, attachés au laboratoire de M. Pasteur; Strauss, de la Faculté de médecine; Noisac, d'Alfort.

M. Pasteur a aussi écrit à lord Granville afin d'obtenir du gouvernement anglais la protection nécessaire aux travaux de la commission.

Les anarchistes

La Bastille annonce que les anarchistes Godard, Lecœur, Gauthier et Perasse ont été arrêtés hier à domicile et conduits à la Préfecture de police. Ils ont subi un interrogatoire qui a porté sur toutes les réunions tenues depuis la condamnation de Louise Michel. Ils ont été relâchés dans l'après-midi.

Notre ambassadeur à Vienne

Une dépêche adressée au Figaro, dit que les journaux viennois enregistrèrent avec une certaine satisfaction la nomination de M. Waddington comme ambassadeur à Vienne.

Un espion prussien

Belfort, 11 juillet.

On vient d'arrêter à Belfort un photographe allemand qui, sous prétexte de faire les portraits des soldats, s'introduisait dans les forts et les casernes pour prendre, en réalité, les photographies de nos ouvrages défensifs.

On a trouvé dans les bagages de cet espion une collection complète des fortifications de plusieurs places importantes de l'Est.

Une terrible explosion de bombe à Tripoli

Tripoli, 11 juillet.

Pendant que des soldats turcs étaient occupés à transporter des munitions de guerre, une bombe a subitement éclaté. Il y a eu 12 tués et de nombreux blessés.

Sommaire de l'Officiel du 12 juillet

Décrets : portant nomination d'un conseil de la République, commissaire du gouvernement de la République française à Baugob; — portant convocation des électeurs du canton de Nord (Loire-Inférieure) à l'effet d'élire leur représentant au Conseil général; — portant nomination au grade de sous-ingénieur de 3e classe dans le corps des génies maritimes; — portant à 5,478 p. 10 le taux de l'emprunt que la Chambre de commerce de Dunkerque a été autorisée à contracter par décret du 20 novembre 1882; — portant promotion et nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur (ministère de l'Agriculture); — Décision portant grâce, commutations ou réduction de peines à des condamnés pour crimes ou délits de droit commun.

Documents du ministère de la guerre

Décrets portant promotions dans l'infanterie, la cavalerie, l'artillerie, le train d'artillerie, le service des subsistances militaires et la gendarmerie; — portant nomination d'officier de réserve dans l'infanterie; — Décisions : portant nomination de l'état-major général de l'armée; — portant nomination d'un général de division dans le cadre de réserve; — portant nomination de l'inspecteur général des bataillons scolaires; — portant mutations dans l'infanterie, dans la cavalerie, dans le service de recrutement et dans la gendarmerie; — portant nominations dans la cavalerie de l'armée territoriale; — portant inscription d'officiers au tableau d'avancement pour le grade d'intendant militaire de 1re classe et pour celui d'officier d'administration de 2e classe.

Les astronomes français envoient aux Etats-Unis

Durham, 10 juillet.

Les astronomes français envoient aux Etats-Unis, à bord du City Sydney, ils disent avoir vu une étoile rouge qu'ils croient avoir été les premiers à observer. L'éclipse a duré cinquante secondes.

Chez les Boërs et les Zoulous

Durham, 10 juillet.

Le bruit court qu'un combat important a eu lieu entre Cetwayo Ohav. Ce dernier aurait été fait prisonnier. Les conditions d'un nouveau transfert de l'administration du Basoutoland aux autorités impériales, qui ont été lues à l'assemblée du Cap le 7 courant, ont été accueillies avec faveur.

Le Volksraad de l'Etat libre d'Orange a discuté ces conditions à huis-clos. L'opinion publique dans ce pays se prononce généralement comme elle. S. Bastinland, au contraire, est favorable au transfert de son administration.

Le choléra

Alexandrie, 11 juillet.

Il y a eu cinquante-deux cholériques à Alexandrie, cent deux à Damiette.

Situation météorologique

Paris, 11 juillet.

La zone de basses pressions signalée hier près de Venise persiste et se creuse; le baromètre est descendu de 12 mm en Irlande, la baisse se propage vers l'Est et elle atteint déjà 5 mm sur la Manche. Des vents d'entre S et O règnent sur les Iles Britanniques et la France. Il est assez fort en Bretagne et la mer est houleuse.

En France, le temps se met à la pluie dans les régions du Nord et du Nord-Ouest; à l'intérieur, des orages sont probables et la température va peu varier.

Le temps est fréquemment couvert et la température reste lourde. Le vent souffle assez fortement du S-O. La pluie paraît probable.

BULLETIN METEOROLOGIQUE - Lille, 11 juillet.

Thermomètre, — Température à 3 h. — 23-5/10. — Baromètre, — 768. (Beau temps). Bises 3 n/p. — Etat de l'atmosphère: Temps orageux ciel couvert. — Vent: Sud-Sud-Ouest, assez fort.

CONVERSION DES RENTES 5 P. 100

L'Officiel publie l'avis suivant :

Echange des titres. — Conformément à un décret du Président de la République en date du 27 juillet 1883, le Trésor public procédera ainsi qu'il suit à l'échange des titres des rentes 5 p. 100 non remboursées contre des inscriptions à 4 1/2 p. 100 (nouveau fonds).

Echange des titres nominatifs. — L'échange des titres nominatifs s'effectuera à compter du 16 août prochain, soit au moment même du paiement des arrérages, soit à toute réquisition de parties, par les soins des comptables sur la caisse desquels ces arrérages sont assignés payables.

La rentière n'habitant plus le département dans lequel leurs inscriptions sont payables, s'adressera au comptable de leur résidence, ou à Paris, à la direction de la dette inscrite (ministère des finances, bureau central, étage, corridor du Nord n° 4).

Echange des titres mixtes et au porteur. — Les inscriptions mixtes et au porteur ne seront échangées que sur le dépôt préalable des anciens titres dont il sera donné récépissé.

Ces inscriptions seront reçues, à partir du 16 juillet prochain, savoir :

A Paris, par la direction de la Dette inscrite (bâtiments auxes du ministère des finances, square du Carrousel), de dix heures à deux heures;

Dans les départements, par les trésoriers-payeurs généraux et les receveurs particuliers;

En Algérie, par les trésoriers-payeurs et les payeurs particuliers;

Dans les colonies, par les trésoriers coloniaux et les trésoriers particuliers.

Le coupon à l'échéance du 16 août devra être détaché préalablement au dépôt.

Le trimestre au 16 novembre suivant devra être payé sur la production des coupons des titres à 1/2 p. 100, les rentiers sont invités, s'ils veulent éviter tout retard dans la perception des arrérages, à ne pas différer le dépôt des inscriptions à échanger.

Présentation d'inscription. — Dans le cas où la conversion des rentes 5 p. 100 aura pour effet de produire des fractions inférieures à 1 franc de rente et par conséquent non inscriptibles au grand livre de la dette publique, ces fractions seront représentées par des promesses d'inscription, délivrées avec jouissance du 16 août 1883.

Tout porteur de promesse qui en présentera pour une somme de deux francs obtiendra un titre définitif dans la forme nominative mixte ou au porteur.

Toutefois, une somme de un franc en promesse pourra être réunie à une inscription déjà existante du nouveau fonds à 1/2 p. 100.

TOURCOING

NOMINATION ECCLÉSIASTIQUE. — M. Louis Lamérand, nouveau prêtre, vient d'être nommé professeur à l'Institution libre du Sacré-Cœur à Tourcoing (ancien collège).

M. Louis Lamérand était il y a quelques années, un des élèves d'ingénieur de notre collège. Il a obtenu ses études par l'obtention des diplômes de bachelier ès-lettres et de bachelier ès-sciences.

Après une année passée au grand Séminaire de Cambrai, M. Lamérand fut appelé à Tourcoing par M. le principal qui lui confia les cours d'histoire.

Le jeune abbé rempli sa difficile mission avec le plus grand succès, et quand il fut détaché au Séminaire pour continuer ses études théologiques, il s'empara avec lui l'estime et l'affection de ses supérieurs, de ses collègues et de ses élèves. Son retour au Collège de Tourcoing est donc considéré par tous comme une bonne fortune.

COMMENCEMENT D'INCENDIE. — Hier, vers cinq heures et demie du soir, un commencement d'incendie s'est manifesté chez le sieur Delbecq, fabricant de chaussures, rue des Archers.

Les voisins se sont empressés de venir en aide aux personnes de la maison, et on a été promptement maître du feu.

Les pertes sont évaluées à 150 fr.

Il y a assurance.

ARRÊTATION. — Jean-Baptiste P..., journalier, né à Valenciennes, âgé de 55 ans.

Il vient, malgré son âge, de se rendre coupable d'une action scandaleuse et qu'on ne saurait trop flétrir.

Il a été immédiatement arrêté.

ARRÊTATION D'UN VOLÉUR. — Sur la demande de M. le Procureur du Roi, de Courtrai et

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

PLACARDS ANARCHISTES. — Cette nuit, vers onze heures et demi, quelques passants attirés dans la rue Neuve ont aperçu, collé sur une affiche de la fête du 14 juillet, un placard manuscrit que nous reproduisons en respectant scrupuleusement l'orthographe.

On avait choisi l'affiche placardée à côté de la porte d'entrée du poste de sûreté :

AUS PEUPLE

« Ont les hommes qui sont à cœur de se venger de cette bourgeoisie noire et de ses magistrats d'inquisition qu'ils sont condamnés arbitrairement nos plus vaillants défenseurs et brûlés tout ce que la bourgeoisie et calotin a osé vouloir et d'associer tous les inéme des travailleurs... etc. »

» RÉUNION POUR CELA

le 14 juillet à 10 heures du soir sur la place de la mairie.

» VIVE L'ANAROHIE

» Soyers armé.

Une quinzaine de placards semblables ont été apposés sur divers points de notre ville, et toujours sur des affiches du 14 juillet. La police les a arrachés dès la première heure.

Est-ce l'œuvre d'un mauvais plaisant, ou les anarchistes roubaixiens nous préparent-ils une échauffourée dans le genre de celle du 18 mars?

NOS ARTISTES.

Nous avons annoncé hier le succès obtenu par M. César Bernard. Nous apprenons que le public l'a interrompu, au milieu de son morceau, par de longs applaudissements, préjugeant ainsi la décision du jury.

M. Lavaine, président du jury, a rappelé M. Bernard, l'a félicité et lui a dit qu'il serait le souhait de tous les membres du Conservatoire de le pressentir comme exemple à cause de l'énergie et de la persévérance qu'il a montrés pour arriver à un si brillant résultat.

Notre jeune concitoyen suit les cours du Conservatoire de Lille depuis 18 mois et n'a pas encore 20 ans.

A L'ECOLE DE NATATION.

Cette semaine, pendant l'un des jours où l'école de natation est réservée aux dames, un moment prenait tranquillement une consommation à la buvette de l'établissement. Une dame en fit l'observation à la directrice, qui répondit : « C'est un actionnaire. » Nous ignorons qu'il y ait des actionnaires de l'école de natation.

Eu tous cas, actionnaire ou non, ce monsieur aurait dû s'abstenir d'y entrer ce jour là.

LA PÊCHE.

On recherche activement un porteur de poisson, dans le canal de Roubaix, avec un engin prohibé.

VOLS. — Un individu, sorti depuis peu de la maison centrale de Loos, vient de prendre la fuite dans un vol de 150 francs, en billes, à l'un de ses anciens co-détenu, François Bergart.

— Un ouvrier de ferme de Roubaix a été arrêté à Lille, pour vol chez M. François Vanhulle, berlier au Petit-Baumont.

GRAND CONCOURS NATIONAL COLOMBOPHILE.

On nous prie d'insérer la note suivante :

« Huit magnifiques bandes tunisiennes pour cinquante centimes ! »

La société Union, rue Saint Antoine, rappelle aux amateurs colombophiles son grand concours de pigeons, qui aura lieu le 15 juillet, à Paris, au gouvernement; Vases de Sévres et médailles. — Prix de la ville : 200 francs en espèces. — Prix d'honneur : 2,500 francs en espèces.

De plus, la société offrira par une poule de 100 francs, huit bandes tunisiennes, quel que soit le nombre de pigeons inscrits et augmentés à la totalité des pigeons douze cents.

Tous les pigeons, compris les pigeons d'es sal, pourront y prendre part.

CONCOURS COLOMBOPHILES.

Voici les résultats du concours du 8 juillet, sur Chantilly, organisé par la Couronne d'Or, à 8 heures, de 668 pigeons. Beau temps.

1er prix, P. 9 h. 10 1/4, G. Nérick, 2e, P. 9 h. 11 1/4, H. Dieval, 3e, P. 9 h. 11 1/2, C. G. Nérick, 4e, P. 9 h. 12, H. Dieval, 5e, P. 9 h. 12 1/4, Duhot, 6e, P. 9 h. 12 1/2, Ledier, 7e, P. 9 h. 12 1/2, Degrès, 8e, P. 9 h. 12 1/2, H. Clément, 9e, P. 9 h. 12 1/2, H. Lampa, 10e, P. 9 h. 13 1/4, Vernier, 11e, P. 9 h. 13 1/4, L. Du Bellot.

12e prix, P. 9 h. 13 3/4, Coulombier, — 13e, P. 9 h. 13 3/4, L. Renaud, — 14e, P. 9 h. 14, Bouchaud, — 15e, P. 9 h. 14, J. Lepoutre, — 16e, P. 9 h. 14 1/4, H. Salmier, — 17e, P. 9 h. 14 1/2, G. Nérick, — 18e, P. 9 h. 14 1/2, F. Renaud, — 19e, P. 9 h. 14 1/2, G. Nérick, — 20e, P. 9 h. 14 1/2, F. Renaud, — 21e, P. 9 h. 14 3/4, H. Clément, — 22e, P. 9 h. 14 3/4, H. Clément, — 23e, P. 9 h. 14 3/4, J. Le comte.

24e prix, P. 9 h. 15, H. Clément, — 25e, P. 9 h. 15, S. — 26e, P. 9 h. 15 1/4, Duhamel, — 27e, P. 9 h. 15 1/4, Muller, — 28e, P. 9 h. 15 1/4, H. Clément, — 29e, P. 9 h. 15 1/4, M. Mangin, — 30e, P. 9 h. 15 1/2, Tormense, — 31e, P. 9 h. 15 3/4, L. Dumont, — 32e, P. 9 h. 15 3/4, H. Berny, — 33e, P. 9 h. 15 3/4, H. Salmier, — 34e, P. 9 h. 15 3/4, G. Nérick.

35e prix, 9 h. 16, Dekars, — 37e, P. 9 h. 16, A. Leuvers, — 38e, P. 9 h. 16 1/4, G. Nérick, — 39e, P. 9 h. 16 1/2, L. Dupont, — 40e, P. 9 h. 16 1/2, L. Lemau, — 41e P. 9 h. 16 1/2, J. Piérel, — 42e, P. 9 h. 16 1/2, D. Mouton, — 43e, P. 9 h. 16 3/4, H. Clément, — 44e, P. 9 h. 16 3/4, H. Clément, — 45e, P. 9 h. 17, Vernier, — 46e, P. 9 h. 17, Willems, — 47e, P. 9 h. 17, F. Maray, — 48e, P. 9 h. 17, F. Maray, — 49e, P. 9 h. 17, F. Gullimant, — 50e, P. 9 h. 17, Du Bellot, — 51e, P. 9 h. 17, L. Piérel, — 52e, P. 9 h. 17, B. Baert, — 53e, P. 9 h. 17, A. Vancasse, — 54e, P. 9 h. 17, Heugon, — 55e, P. 9 h. 17, A. Durat, — 56e, P. 9 h. 17, Duhamel, — 57e, P. 9 h. 17, H. Salmier, — 58e, P. 9 h. 17 1/2, Morislan, — 59e, P. 9 h. 17 1/2, Debunne, — 61e, P. 9 h. 17 1/2, M. Mangin, — 62e, P. 9 h. 18, J. Ferré, — 63e, P. 9 h. 18, J. Baptiste Niffie, — 64e, P. 9 h. 18, Dekars, — 65e, P. 9 h. 18, T. Terluick, — 66e, P. 9 h. 18, H. Halluyn-Varrass, — 67e, P. 9 h. 18, L. Lema, — 68e, P. 9 h. 18, E. Oteau, — 69e, P. 9 h. 18 1/4, H. Lehuusse, — 70e, P. 9 h. 18 1/4, J. Davers.

Avis. La commission administrative du lâcher de pigeons qui doit avoir lieu le samedi 14 juillet, à une heure, sur la Grande-Place de Roubaix, prévient les amateurs que des papiers seront à leurs dispositions au siège de la Fédération des amateurs de pigeons, chez M. Elie Catteret, rue de l'Espérance, 135, et à la Société Union, rue Saint Antoine, 32, de 8 à 10 heures du matin.

La commission fait appel aux bonnes volontés des amateurs pour y mettre le plus grand nombre possible.

Voici le résultat du concours colombophile du 8 juillet sur Chantilly, organisé par la société Union des amateurs de pigeons, à 8 heures, de 668 pigeons. Beau temps.

Duis-Defoculats, P. 8 h 22 1/2. — Wauwin, P. 8 h 26 — Gallens, P. 8 h 26 1/2. — Degrès, 8 h 28. — J.-B. Baert, P. 8 h 28. — J.-B. Delbar, P. 8 h 28 1/2. — François Baert, P. 8 h 28 1/2. — B. Baert, P. 8 h 29. — Desfontaines, P. 8 h 29 1/2. — Moutier, P. 8 h 30 1/4. — Verschoote, 8 h 30 1/2. — Dalmans, P. 8 h 30 3/4. — Pollet, 8 h 30 3/4. — Wauwin, P. 8 h 31. — Degrès, 8 h 31. — J.-B. Baert, P. 8 h 31. — Salmier, 8 h 31 1/4. — Destestinas, 8 h 31 1/4.

TOURCOING

NOMINATION ECCLÉSIASTIQUE. — M. Louis Lamérand, nouveau prêtre, vient d'être nommé professeur à l'Institution libre du Sacré-Cœur à Tourcoing (ancien collège).

M. Louis Lamérand était il y a quelques années, un des élèves d'ingénieur de notre collège. Il a obtenu ses études par l'obtention des diplômes de bachelier ès-lettres et de bachelier ès-sciences.

Après une année passée au grand Séminaire de Cambrai, M. Lamérand fut appelé à Tourcoing par M. le principal qui lui confia les cours d'histoire.

Le jeune abbé rempli sa difficile mission avec le plus grand succès, et quand il fut détaché au Séminaire pour continuer ses études théologiques, il s'empara avec lui l'estime et l'affection de ses supérieurs, de ses collègues et de ses élèves. Son retour au Collège de Tourcoing est donc considéré par tous comme une bonne fortune.

COMMENCEMENT D'INCENDIE. — Hier, vers cinq heures et demie du soir, un commencement d'incendie s'est manifesté chez le sieur Delbecq, fabricant de chaussures, rue des Archers.

Les voisins se sont empressés de venir en aide aux personnes de la maison, et on a été promptement maître du feu.

Les pertes sont évaluées à 150 fr.

Il y a assurance.

ARRÊTATION. — Jean-Baptiste P..., journalier, né à Valenciennes, âgé de 55 ans.

Il vient, malgré son âge, de se rendre coupable d'une action scandaleuse et qu'on ne saurait trop flétrir.

Il a été immédiatement arrêté.

ARRÊTATION D'UN VOLÉUR. — Sur la demande de M. le Procureur du Roi, de Courtrai et

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

PLACARDS ANARCHISTES. — Cette nuit, vers onze heures et demi, quelques passants attirés dans la rue Neuve ont aperçu, collé sur une affiche de la fête du 14 juillet, un placard manuscrit que nous reproduisons en respectant scrupuleusement l'orthographe.

On avait choisi l'affiche placardée à côté de la porte d'entrée du poste de sûreté :

AUS PEUPLE

« Ont les hommes qui sont à cœur de se venger de cette bourgeoisie noire et de ses magistrats d'inquisition qu'ils sont condamnés arbitrairement nos plus vaillants défenseurs et brûlés tout ce que la bourgeoisie et calotin a osé vouloir et d'associer tous les inéme des travailleurs... etc. »

» RÉUNION POUR CELA

le 14 juillet à 10 heures du soir sur la place de la mairie.

» VIVE L'ANAROHIE

» Soyers armé.

Une quinzaine de placards semblables ont été apposés sur divers points de notre ville, et toujours sur des affiches du 14 juillet. La police les a arrachés dès la première heure.

Est-ce l'œuvre d'un mauvais plaisant, ou les anarchistes roubaixiens nous préparent-ils une échauffourée dans le genre de celle du 18 mars?

TOURCOING

NOMINATION ECCLÉSIASTIQUE. — M. Louis Lamérand, nouveau prêtre, vient d'être nommé professeur à l'Institution libre du Sacré-Cœur à Tourcoing (ancien collège).

M. Louis Lamérand était il y a quelques années, un des élèves d'ingénieur de notre collège. Il a obtenu ses études par l'obtention des diplômes de bachelier ès-lettres et de bachelier ès-sciences.

Après une année passée au grand Séminaire de Cambrai, M. Lamérand fut appelé à Tourcoing par M. le principal qui lui confia les cours d'histoire.

Le jeune abbé rempli sa difficile mission avec le plus grand succès, et quand il fut détaché au Séminaire pour continuer ses études théologiques, il s'empara avec lui l'estime et l'affection de ses supérieurs, de ses collègues et de ses élèves. Son retour au Collège de Tourcoing est donc considéré par tous comme une bonne fortune.

COMMENCEMENT D'INCENDIE. — Hier, vers cinq heures et demie du soir